Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID: 006-210600318-20250424-250402222-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE ALPES MARITIMES CANTARON

Délibération n°2504-02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril à 18 heures 30 Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur

Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 13 Présents : 8+2 proc Votants : 10

Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL - Christian DI MARTINO - Michel CORSINI - Jean-Marc BLANIC - Fabienne GALLI - Chantal BARBIER - Patrice MARTIN

Absents : Sandrine BARRALIS – Béatrice ROZIER ~ Karine FAGES

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI - Gérard STOERKEL

Secrétaire : Patrice MARTIN

<u>Objet</u> : Signalisation routière Demande d'aide financière au titre Des amendes de police

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la municipalité souhaite engager des travaux de voirie communale dans le cadre des amendes de police 2025.

L'objectif est d'améliorer la sécurité routière à travers le développement de la signalisation horizontale sur le territoire de la commune.

Face à la dépense importante estimée à 8 333 € HT, Monsieur le Maire propose de rechercher une aide financière auprès du Département des Alpes-Maritimes au titre des amendes de police qui pourrait participer à hauteur de :

Le Département

30 %.....soit 2 500 €

Autofinancement

70 %.....soit 5 833 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- ACCEPTE le projet d'aménagement de voirie dans le cadre des amendes de police 2025
- ACCEPTE le plan de financement mentionné ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance.

Patrice MARTIN

Signe electroment par : Gérard

BRANDA

Date de signature : 25/04/2025

Qualité: Maire

Le Maire